



2 rue de la Fontaine  
36600 VEUIL

Tél. : 02 54 40 32 71

Fax. : 02 54 40 35 43

E-mail : [mairie.veuil@wanadoo.fr](mailto:mairie.veuil@wanadoo.fr)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*L'an deux mil onze, le seize août à dix huit heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session obligatoire à la mairie sous la présidence de Monsieur RÉTY Joël, maire.*

*Nombre de conseillers municipaux en exercice : 9*

*Date de convocation du conseil municipal : 4 août 2011*

*Présents : MM. RÉTY - CAILLET Martine - FOULEAU - GUIGNARD - HIRLAY  
Simone - LEITAO Virginie - POMMAY - RESCH -CHICHERY  
Chantal*

*Absent : Néant*

*Le conseil a choisi comme secrétaire Madame Martine CAILLET*

### **OBJET : VŒU POUR LE RACCORDEMENT DE LA LGV POCL À LA LIGNE POLT**

Le maire explique au conseil que le projet de Ligne à Grande Vitesse Paris-Orléans-Clermont-Lyon (POCL) présente un intérêt de premier plan pour notre territoire.

En effet, la desserte de l'Indre est désormais inscrite dans l'ensemble des scénarios soumis au Réseau Ferré de France (RFF) au débat public. Les temps de parcours vers Paris seraient ainsi nettement améliorés, des liaisons rapides vers Lyon rendues possibles et le nombre de fréquences quotidiennes sauvegardées.

De surcroît, ce projet permet de relier la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT) à la ligne nouvelle. Il offre ainsi une perspective à l'axe historique dont la modernisation constitue un enjeu majeur pour toutes les Régions qu'il dessert particulièrement au Sud de l'Indre.

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
à l'unanimité

**S'ASSOCIE** au travail réalisé par le Conseil Général et la Communauté d'Agglomération Castelroussine

### **DEMANDE :**

- un raccordement de la LGV POCL à l'actuelle ligne POLT au Sud de Vierzon, permettant l'amélioration la plus significative de la desserte de l'Indre  
- la confirmation de la desserte de L'Indre par 8 à 10 fréquences quotidiennes aller-retour en TAGV vers Paris

- la prise en compte d'un raccordement de la ligne POLT à la LGV POCL en direction du Sud-Est tel que le prévoit le scénario Médian sur l'ensemble des scénarios soumis au débat public, notamment les scénarios Ouest, afin de rapprocher les territoires du Limousin et du Centre de l'Auvergne et du Sud-Est de la France.

- la prise en compte, dans ce projet, de la modernisation de la ligne POLT afin d'optimiser l'impact des raccordements entre les deux lignes pour l'ensemble des territoires desservis.

- l'étude par RFF des opportunités offertes par le raccordement de POLT à POCL pour la desserte du Limousin. En offrant des temps de parcours vers Paris analogues à ceux du barreau Limoges-Poitiers, en ouvrant la possibilité de rejoindre Clermont et Lyon et en réduisant massivement les investissements à réaliser, le projet POCL pourrait ainsi se substituer au barreau Limoges-Poitiers.

- l'inscription de ce projet dans la liste des lignes réalisables avant 2020 au sein du Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT)

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre suivent les signatures.

Pour copie conforme :

Le maire



Certifié exécutoire par le Maire

Compte-tenu de la réception  
en Préfecture. le 14 NOV. 2011

et de la Publication le 15 NOV. 2011

à VEUIL le 15 NOV. 2011

Le Maire,

